



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.



Abonnement : Canada \$2 00
Etats-Unis 2 50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR : JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ANDRÉ MAGNANT

Annonces : 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

L'ŒUVRE DES LIBÉRAUX A OTTAWA

Les Chambres sont en vacances. La session, ouverte le 28 février, a terminé ses travaux le 19 juillet ; elle a donc duré près de cinq mois.

Si nous jetons un coup d'œil objectif et impartial sur l'œuvre de ces cinq mois de vie parlementaire, on constate que le gouvernement libéral a non seulement maintenu mais consolidé ses positions, en dépit de certaines difficultés provenant de l'existence de trois partis politiques.

D'abord, au premier examen, la session nous apparaît sereine et calme, aussi sereine et aussi calme que le président de la Chambre, revêtu de son costume de soie noire, se rendant avec dignité à la Chambre et montant avec majesté les degrés de son fauteuil. Depuis longtemps l'on n'a vu des débats parlementaires aussi paisibles.

Pourtant, l'opposition conservatrice, conduite par M. Meighen, devait, on se le rappelle, déchaîner les scandales au cours de la session dans le dessein ouvertement avoué d'en élabousser le gouvernement King. Relisez les journaux du milieu et de la fin de février dernier : ils sont remplis de vantardises conservatrices annonçant des charges terribles contre le gouvernement. Encore une fois, la montagne n'enfanta qu'une souris : la dénonciation de la conduite de l'honorable M. Murdock qui avait retiré \$4000 de son argent de la Home Bank quelques jours avant sa faillite et qui les avait remis après. Un comité d'enquête et la Chambre n'ont pas jugé la conduite de M. Murdock répréhensible et encore moins criminelle.

Et ce fut tout !

Les tories qui, jadis, croulèrent dans les malversations et les scandales de toutes sortes, cherchent en vain à compromettre et à renverser le gouvernement libéral à coups de faux scandales.

La politique et les actes du gouvernement King ne craignent pas l'examen.

Pour juger l'œuvre des libéraux depuis 1921, il faut considérer le point de départ et le point d'arrivée.

Le gouvernement King, formé en décembre 1921, a reçu un héritage qui était grevé du plus lourd et du plus redoutable des passifs. C'était le passif de dix années de régime tory pendant lesquelles on avait dépensé sans compter, surtout durant la guerre, vivant au jour le jour sur le crédit de la nation, et sans se préoccuper de l'avenir.

Le passif, c'était d'abord le service des intérêts d'une dette dont le chiffre seul suffisait à donner le vertige. Avant de payer un fonctionnaire, avant de consacrer un seul sou aux travaux publics strictement nécessaires, le Canada doit verser, pour parer aux obligations de sa dette, une somme de \$140,000,000 qui représente dix fois le montant total de nos intérêts en 1914.

C'était encore et surtout le déficit annuel de \$70,000,000 de nos chemins de fer nationalisés et le déficit non moins MILLIONNAIRE de notre marine marchande.

Bref, quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, au mois de décembre 1921, ils ont trouvé devant eux, sur la table, une note formidable ; et derrière eux des coffres-forts béants et vides, malgré les nombreux et lourds impôts payés par le peuple.

Le régime tory a péri par ses finances. Il n'est pas de désarroi financier qui ne s'accompagne d'un désordre moral ou social.

Le Canada n'a pas oublié la détresse nationale qui régnait en 1921. La désunion profonde, l'angoisse et l'inquiétude bouleversaient les esprits, gênaient les affaires et compromettaient la paix aussi bien que la prospérité du pays.

Voilà le point de départ.

Maintenant le point d'arrivée.

D'abord, le gouvernement King a rétabli la confiance publique en ramenant la paix parmi nous. Ce n'est pas qu'elle n'ait été menacée par moments. Depuis la guerre, tous les pays ont à souffrir d'idées nouvelles qui hantent les esprits et provoquent des poussées vers des théories incertaines et aventureuses. Mais, au Canada, les vagues du radicalisme économique, de la discorde et de la haine de classes, sont venues se briser contre la volonté et la bonne volonté d'un gouvernement qui a su gouverner dans l'intérêt de tout le monde et contre l'égoïsme brutal.

Ce n'est pas dans un court article qu'on peut donner une idée de l'œuvre législative et administrative accomplie depuis deux ans et demi.

Quatre œuvres se dégagent dans une énumération qui pourrait être longue.

C'est d'abord la restauration de nos finances dévastées par les tories. Pour la première fois depuis le commencement de la guerre, le budget national a été équilibré.

C'est en second lieu la diminution des impôts. A ce sujet, citons le discours du trône qui a clos la session :

L'abaissement de la taxe sur les ventes et l'accroissement du nombre des déductions qui en sont exemptées, devraient contribuer à réduire dans une mesure appréciable le coût de la vie et à favoriser le commerce.

L'allègement substantiel de l'impôt douanier par une révision du tarif dans le sens de l'abaissement des droits sur les instruments de production dans les industries qui ont pour base les ressources naturelles du Dominion, ne peut manquer d'aider sensiblement au progrès agricole et industriel et, par une production à meilleur marché, d'amener aussi un fléchissement du coût de l'existence.

Ajoutons que l'exemption de l'impôt sur le revenu pour les enfants au-dessous de 18 ans a été portée de \$300 à \$500, ce qui est de nature à alléger la part des grosses familles.

En troisième lieu, il faut reconnaître que le gouvernement libéral tire le meilleur parti possible des chemins de fer de l'Etat dont le déficit de 70 millions est tombé à 30 millions.

Enfin, le gouvernement a adopté et maintenu une politique d'autonomie intégrale dans nos relations internationales. Plusieurs fois il a fait triompher ce principe. Lorsque le différend anglo-turc a failli nous entraîner dans une nouvelle guerre, le gouvernement King a refusé, au grand scandale de M. Meighen, de se jeter tête baissée dans cette folle aventure préparée par Lloyd George et finalement désapprouvée par le peuple anglais.

Lors de la conférence de Lausanne et de l'actuelle conférence interalliée, M. King refusa catégoriquement d'engager le Canada sans que nous soyons représentés aux délibérations.

L'honorable Ernest Lapointe alla à Washington négocier le traité de la contrebande des liqueurs et, à Ottawa même, l'honorable Dr Béland et l'honorable M. Robb signèrent le pacte belgo-canadien.

Dans chacun de ces cas, les plénipotentiaires canadiens eurent les mains libres sans subir la tutelle d'un ambassadeur anglais.

Voilà des résultats. Les faits témoignent en faveur du gouvernement libéral.

LE FRANC

Meli-Melo

Nos progrès depuis 50 ans

Le bulletin hebdomadaire de Bradstreet dit ce qui suit de notre situation commerciale :

Le Canada a célébré, le 1er juillet, le 57e anniversaire de la Confédération. En 1867, la population du Canada était de 3,760,000 ; elle est aujourd'hui de 9 millions.

La production du blé, en 1867, était de 16,723,000 minots contre 475 millions l'an dernier.

La valeur de nos produits forestiers a été portée de \$19,500,000 à \$274,000,000.

Nos mines d'or et d'argent ont augmenté leur production de douz. fois.

Nous produisons 17 fois plus de charbon, 30 fois plus de cuivre et 70 fois plus de nickel.

En 1867, nos exportations de blé furent de 1,748,000 boisseaux contre 257,000,000 l'an dernier.

Nos exportations de farine ont passé de 306,000 barils à 11,700,000 barils.

Nos industries manufacturières ont subi de grands développements ; la plus remarquable est celle de la pulpe et du papier. L'éclatement de pouvoirs d'eau puissants a servi à fournir une grande quantité d'énergie motrice pour cette industrie.

Un record établi par le Canada

Selon des statistiques qui ont été publiées au mois de mai, les exportations canadiennes de farine ont été de 1,054,487 barils et celles des Etats-Unis de 976,504 barils.

Pendant 50 ans, les Etats-Unis ont dominé le marché international de la farine. Leur position devint surtout brillante en 1903, alors que ce pays exporta 75 p. cent du total des exportations mondiales.

Depuis 1904, à l'exception des années de guerre, les Etats-Unis ont perdu du terrain, mais ils sont toujours restés au premier rang.

Il est à noter que les Etats-Unis emploient une bonne quantité de blé canadien, de telle sorte que ce qui est appelé farine américaine est souvent de la farine faite avec du blé canadien.

Représentant du Canada à Genève

Le sénateur Dandurand, leader ministériel au Sénat, représentera le Canada à la prochaine conférence de la Société des Nations.

Le sénateur Dandurand est président de la section canadienne de l'Union interparlementaire pour la paix depuis sa fondation en 1907. Il est aussi président de la section canadienne du Comité Franco-Américain. Il a représenté le Canada à plusieurs conférences internationales depuis une vingtaine d'années. Il s'est toujours dévoué à l'encouragement de l'éducation durant ses trente ans de vie publique.

Assemblées libérales

Deux magnifiques assemblées libérales ont été tenues, dimanche dernier, à Berthier et à Verchères.

A Berthier, des discours ont été prononcés par l'honorable M. Perron, l'honorable M. Mercier, le Dr Gervais et M. Lafrenière, députés, M. Despoas, avocat.

A Verchères, MM. Joseph Archambault, J.-M. Richard, députés, et M. Arthur Geoffroy ont pris la parole.

Devant de nombreux électeurs, les orateurs ont fait un brillant exposé de la politique provinciale et de la politique fédérale.

Les chemins municipaux améliorés

Le ministre de la voirie a pris connaissance, il y a une dizaine de jours, du premier rapport général de la saison sur l'état des chemins municipaux améliorés. Ce rapport préparé par les ingénieurs de division pour chacun des chemins améliorés de la province, indique que, sur un total de 3,200 milles de chemins améliorés, 2,150 milles sont en parfaite condition, 880 milles sont en condition passable et 170 milles seulement sont encore en mauvais état. Ces derniers chemins ne représentent que 6 p. c. du total des chemins municipaux améliorés.

Dans son ensemble le rapport est satisfaisant et marque une amélioration sur l'année 1923. En effet, l'an dernier, à pareille date, 8 p. c. des chemins municipaux étaient encore en mauvaise condition. Cette proportion minime de chemins en mauvais état, si explicable qu'elle soit par suite du fait que les réparations n'ont pu encore être complètes partout, a donné lieu à des instructions spéciales du ministre qui entendent montrer une amélioration sensible lors du rapport de septembre.

M. D'Anjou, régistrateur

M. D'Anjou, député de Rimouski, a été nommé régistrateur de ce comté qu'il représente à la Chambre des communes depuis 1917.

Avec le départ de M. D'Anjou, le gouvernement fédéral aura quatre élections partielles à faire avant la prochaine session. Ce sont : Yale et Caribou, par la mort de M. McKelvie, conservateur ; division Saint-Antoine (Montréal), par la démission de l'honorable Walter Mitchell ; Hastings-Ouest, par la démission de M. Gus Porter, à la suite d'accusations non prouvées, portées contre l'honorable James Murdock ; enfin dans Rimouski, pour remplacer M. D'Anjou qui abandonne la politique.

La date des élections partielles

La date des élections partielles dans la province de Québec — Rimouski et Saint-Antoine de Montréal — qui avait été fixée au 30 août, avec nomination le 16, a été changée. Ces dates tombant un samedi, le gouvernement a préféré choisir un autre jour. Il a donc été décidé que la nomination dans ces deux divisions électorales aura lieu le mardi 19 août et la votation le mardi 2 septembre, le lendemain de la fête du travail.

Pensées

— Quand on veut savoir ce que vaut une âme il faut la toucher ; si elle ne rend pas le son du sacrifice, passez... C'est une âme vulgaire.

— Si nous n'avions pas tant de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer chez les autres.

Notre loi des successions

Le chapitre 71 de notre dernier statut provincial 14 Georges V, dont l'élaboration a fait siffler dans la ville capitale, avocats et notaires, rangés en ligne de bataille, a révolutionné notre droit civil dans une de ses parties essentielles : le partage et l'attribution des successions immobilières. Il existait un conflit mémoriel entre certaines dispositions et c'est ce que l'on a voulu remettre au point.

Le code civil exigeait l'action en partage chaque fois que parmi les héritiers, il se trouvait des incapables ou absents.

Par la nouvelle loi, l'action en partage n'a plus lieu que si parmi les héritiers majeurs il s'en trouve qui refusent le partage volontaire.

S'il y a consentement unanime des héritiers majeurs, quand même ils ont des co-héritiers mineurs, incapables ou absents, le partage et la licitation se font devant notaire avec simple autorisation judiciaire en la manière pourvue dans la dixième partie du code de procédure civile. En second lieu, on ne va plus devant le notaire et l'on doit procéder par action en justice, contrairement à l'article 709, dans le cas où il y a des incapables ou absents mais où des héritiers majeurs ne sont pas unanimes à demander le partage volontaire.

Donc, dans le premier cas, ce qui exigeait l'action en justice ne demande plus que l'acte notarié et l'autorisation judiciaire sur simple requête ; dans le deuxième cas, ce qui semblait requérir l'intervention du notaire, se complète par la seule action en partage ; et chacun des deux camps peut réclamer la victoire.

Un surplus de \$1,200,000 pour la province

Préliminairement au rapport financier officiel de la province de Québec qui doit être rendu public dans la première semaine d'août, le premier ministre Taschereau a annoncé un surplus de \$1,200,000 pour l'année fiscale 1923-24 se terminant le 30 juin. Ce sera le vingt-cinquième surplus enregistré par cette province.

Des \$22,000 de surplus enregistrés par le gouvernement Marchand en 1899-1900, les surplus ont augmenté graduellement jusqu'aux chiffres actuels, qui ont été atteints pour la première fois, il y a six ans, sous l'administration de sir Lomer Gouin.

En 1921-1922 le surplus provincial atteignit la somme énorme de plus de \$5,000,000, mais c'était la première année d'opération de la Commission des Liqueurs de Québec et il n'y avait en aucune disposition prise pour utiliser cette grande somme qui fut portée au compte des surplus.

L'an dernier, par suite des dispositions à l'effet que l'argent des liqueurs serait consacré à l'éducation, la colonisation, la voirie et le rachat des dettes, les surplus provinciaux y compris cette recette, dépassèrent légèrement le \$1,000,000. Cette année le rapport financier contient aussi les profits réalisés par la vente des liqueurs mais les revenus ont été utilisés tel qu'expliqué ci-dessus.

Pendant cette année, la province a pu poursuivre ses opérations sans aucune émission et sans faire d'autres emprunts que ceux temporaires, qui ont été rachetés

LE BANQUET DAVID

Hier soir, dans la grande salle du séminaire de Sainte-Thérèse, a eu lieu le banquet offert à l'honorable Athanase David par les citoyens du comté de Terrebonne et ses amis de Montréal.

Plus de 1,200 convives étaient présents. La fête a été un éclatant succès.

Le banquet a été présidé par M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne à Ottawa.

Assistaient et ont pris la parole, outre l'honorable M. David, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, les honorables J.-E. Perreault, ministre de la colonisation, A. Galipault, ministre des travaux publics, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'université de Montréal, M. Louis Parent, maire de Sainte-Agathe, M. Paul Mercier, député de Saint-Henri-Westmount, M. Bernard Bourdon, président de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal. M. l'abbé Neveu, supérieur, a répondu à la santé du séminaire de Sainte-Thérèse.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, donner un compte rendu des discours. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

Dans l'après-midi, le nouveau pont reliant la paroisse de Terrebonne à celle de Sainte-Rose a été béni par M. l'abbé S. Comtois, curé de Terrebonne.

Ce pont, qui portera le nom d'Athanase David, constitue une des œuvres superbes du gouvernement dans le comté de Terrebonne. Près de mille ponts ont été construits jusqu'ici par le gouvernement. Ils remplacent les vieux ponts en bois dont les cultivateurs se plaignaient autrefois avec raison. Cette politique est continuée toujours avec un grand succès et les citoyens du comté de Terrebonne ont voulu témoigner leur profonde reconnaissance au gouvernement et à leur député en préparant la belle manifestation d'hier soir.

immédiatement, et à ce point de vue l'année a été sans pareille sous tous les rapports.

En faisant cette déclaration, le premier ministre Taschereau a ajouté que le surplus de la Commission des Liqueurs de Québec, dont le rapport financier préliminaire est actuellement devant lui, s'élevait à plus de \$4,500,000 cette année, ce qui est le montant normal. Des détails de ce rapport seront aussi prêts pour le commencement d'août.

Le surplus total de l'an dernier avait été de \$1,444,365.71 ; il y aura une légère réduction due au fait que le revenu sur la coupe de bois n'a pas été aussi considérable, tandis que les dépenses ont augmenté considérablement.

Les surplus pour les derniers dix ans sont les suivants :

1913-14.....	\$ 376,008.80
1914-15.....	887,401.03
1915-16.....	211,294.69
1916-17.....	533,440.61
1917-18.....	2,134,058.28
1918-19.....	295,221.02
1919-20.....	751,910.50
1920-21.....	1,230,433.05
1921-22.....	5,033,419.45
1922-23.....	1,444,365.71
1923-24.....	1,200,000.00

Les chemins de fer nationaux et les conservateurs

Nous lisons dans la Patrie :

Le Spectator, d'Hamilton, reconnaît que le Sénat est hostile aux chemins de fer nationaux, mais il ne voudrait pas que se créât dans le peuple l'impression que les conservateurs seuls sont au fond de cette opposition. Un groupe de sénateurs libéraux sont plus violents contre le réseau national que leurs collègues conservateurs.

Le confrère est tout de même désolé de voir le zèle que l'on déploie pour embarquer l'administration des voies ferrées de l'Etat. "Il y a trois ans, dit-il, le parti conservateur s'est montré l'ami et le protecteur des chemins de fer nationaux. Le parti libéral était alors hostile ; de fait, l'arrivée au pouvoir de M. King causa une vive appréhension. Or, M. King a promis de faire l'essai de la nationalisation et il tient parole. Les conservateurs ne donnent pas au réseau national l'occasion de faire ses preuves ; ils attaquent sans cesse le président du bureau de direction."

Le Spectator craint que le peuple n'approuve pas la conduite des conservateurs et ne lui en demande compte aux urnes.

Après la critique que la Gazette a faite de la conduite de l'opposition au sujet du pont de Longueuil, l'attitude de l'organisateur d'Hamilton est assurément symptomatique.

La plus parfaite harmonie ne règne évidemment pas dans les rangs de l'opposition. Une armée divisée, dans laquelle la sagesse des officiers commandants est constamment mise en doute, ne peut aller au combat avec la certitude de vaincre !

Seule l'union fait la force.

La limite automatique

On a vu, par les journaux, il y a quelques temps, que plusieurs communes françaises ont représenté à leur gouvernement

que devant l'inutilité universellement reconnue de toute loi de repression des abus de vitesse des automobiles, devant la faillite également universelle de tout appel à la raison des conducteurs, la seule chose à faire, et qu'elles demandaient, est de ne permettre la fabrication que de véhicules ne pouvant mécaniquement développer que la limite légale de vitesse.

On pourrait même exiger que les véhicules actuellement en usage soient pourvus d'un pareil dispositif, tant la dépense requise pour opérer le changement est minime.

Mais ce que je tiens surtout à rappeler c'est que notre dernière loi des véhicules a pourvu expressément.

On voit par la section 68 du ch. 24. 14 Georges V que le lieutenant-gouverneur en conseil peut :

"Exiger que les autobus et les véhicules de commerce et de livraison soient munis de dispositifs pour en limiter la vitesse automatiquement, et réglementer l'usage de ces dispositifs".

La réglementation de la circulation

Lorsque l'administration du service des contraventions a été placée sous son contrôle, il y a environ un mois, le ministre de la voirie a annoncé que le but qu'il entendait poursuivre à l'avenir n'était pas de percevoir des amendes, mais bien plus d'obtenir une réglementation convenable de la circulation.

Il constate aujourd'hui qu'après un mieux sensible qui a duré environ deux semaines, les abus recommencent. Ceux-ci sont de deux catégories : les excès de vitesse pour les voitures de promenade et les excès de charge et de vitesse pour les autobus et les camions.

Le ministre ne veut d'aucune manière persécuter les automobilistes ni les propriétaires de camions et d'autobus. Il est prêt à leur donner toute la latitude permise par la loi et à faire même des sacrifices pour leur donner de bons chemins ; mais il leur demande d'avoir égard à la vie des piétons et du public voyageur, et à leur propre existence. Les accidents se multiplient depuis quelques semaines. Il semble que le bon sens ordinaire devrait prévaloir et que les exemples de morts tragiques que nous avons sous les yeux chaque jour devraient calmer un peu les ardeurs des fervents du volant.

C'est donc un appel au bon sens et à la bonne volonté de tous les intéressés que fait le ministre. Il s'adresse à leur jugement plutôt qu'il ne s'occupe des dispositions de la loi. Si cet appel est entendu, il n'y aura pas besoin de sévir, mais, si les abus persistent ou augmentent, la loi sera rigoureusement appliquée. Si les automobilistes ont à se plaindre des rigueurs de la loi, ils ne pourront faire à personne le reproche de n'avoir pas été avertis.

Surtout, qu'ils ne soient pas sous l'impression que les routes ne sont pas surveillées, car l'organisation du département couvre tous les coins de la province. Le département dispose actuellement d'un personnel de près de 450 employés réguliers, sans compter les hommes qui travaillent pour les cantonniers et qui, tout en s'acquittant de leurs fonctions, ne manquent pas d'avoir l'œil ouvert sur la circulation.

Il faut que chacun assume sa part de responsabilité. Le ministre est prêt à assumer la sienne et à sévir s'il le faut. Soyons

ce rapport, il ne se contentera pas, comme il l'a déjà déclaré, de percevoir des amendes, mais il annulera les licences et de la sorte empêchera de circuler les gens qui ne veulent pas se conformer à la loi.

La puericulture

(suite)

REDRESSER LA MENTALITE

Redresser la mentalité de notre peuple, faussée par l'éloignement au cours des derniers siècles des sources scientifiques toujours vigilantes et éclairées, à cause de notre misérable abandon après la "Cession"; enlever à nos commères malfaisantes l'autorité qu'elles ont usurpée auprès des jeunes mères; nous pouvons bien le dire, nous qui n'avons pas de mandat de député à faire renouveau et qui ne perdons pas de vue un seul instant le but à atteindre, c'est là le travail le plus ardu au cours de cette lutte. Depuis bientôt six ans que nous recevons à la "consultation de Saint-Justine" un grand nombre de mères et d'enfants chaque semaine nous savons qu'il faut prêcher tout le temps, pour obtenir une faible partie de ce que nous conseillons.

Il faut aussi le bon exemple des pouvoirs publics, qui ne peuvent être convainquants s'ils recommandent la bonne hygiène à la population, et si par exemple ils lui laissent pourrir sous le nez les débris de toute une grande ville, à pleins dépotoirs.

DES STATISTIQUES

Voici donc notre petit Canadien dans son berceau, né à terme, après avoir traversé victorieusement sa vie fœtale.

Hélas! l'assaut ne fait que commencer. Les nourrissons sont exposés à une effrayante mortalité, et le chiffre des décès est particulièrement élevé chez nous.

Nous considérerons un instant les statistiques de notre province au cours des dix dernières années. Nous empruntons ces chiffres officiels au "Bulletin Sanitaire" du Service provincial d'hygiène, dernier trimestre de 1923:

MORTALITE INFANTILE

Taux par 1000 naissances vivantes:	
1913.....	168
1914.....	161
1915.....	153
1916.....	165
1917.....	136
1918.....	138
1919.....	142
1920.....	163
1921.....	128
1922.....	128

Nous voyons par le retour graduel au bout de huit ans du chiffre approximatif de 1913, combien persiste chez nous les mêmes causes de mortalité infantile. Notons toutefois l'amélioration de la statistique des deux dernières années et souhaitons de tout coeur qu'il n'y ait plus de retour en arrière.

CAUSES DE DECES

Si nous voulons chercher à diminuer la mortalité infantile, il faut nous rendre compte comment meurent les nourrissons.

Ce sont d'abord les gastro-entérites qui constituent l'arme la plus meurtrière. Elle est causée généralement par la suppression de l'allaitement au sein: "le sein et le coeur d'une mère ne se remplacent pas", disait notre maître Pinaud; par une mauvaise technique, et c'est là une des causes les plus formidables chez les Canadiens-Français; par une nourriture impure et souvent par la suralimentation.

C'est la faiblesse congénitale, généralement due à un mauvais état de santé des parents, ou à leur alcoolisme, leur tuberculose ou leur syphilis.

Viennent ensuite, quand elles ne les accompagnent pas, les affections des voies respiratoires, dont la plus terrible à cet âge est la broncho-pneumonie, maladie infectieuse du poumon, se produisant l'hiver le plus souvent.

Il y a aussi les maladies contagieuses, parfois de graves épidémies.

Et enfin, les autres causes, accidents, maladies diverses.

Mentionner quelques-unes de ces causes, c'est déjà en montrer le remède du doigt. Elles se compliquent de la question du logement, et nous y reviendrons tantôt.

LES REMEDES

Disons auparavant qu'il y a un remède général: c'est l'hygiénisation de l'élevage de l'enfant.

Il y a aussi la jeune fille qui, dès le couvent, dès la dernière année d'école, devrait être mieux préparée à son rôle de mère de famille. L'institutrice, la mère, le prêtre, les promoteurs d'oeuvres sociales doivent, chacun dans leur sphère, préparer de façon complète à son rôle prochain la jeune fille actuelle, pour que dès la génération suivante les résultats soient déjà beaux et la lutte moins âpre.

Il existe un moyen très efficace de combattre la mortalité infantile, c'est l'action à domicile des visiteuses compétentes, des assistantes sociales compétentes, et des infirmières d'enfants compétentes. Le rôle de ces personnes, si elles sont éclairées et dévouées, est un complément indispensable au rôle du médecin.

L'oeuvre merveilleuse des "gouttes de lait", à condition que chacune de ses sections soit placées sous une direction sûre, est une oeuvre féconde dans la lutte actuelle.

LE LOGIS SAIN

M. Georges Risler, membre éminent du Conseil Supérieur de la Natalité en France, n'avait-il pas raison de s'écrier: "L'amélioration du logement du travailleur constitue le carrefour de toutes les oeuvres

sociales. On aura beau lutter avec la plus grande énergie contre la diminution de la natalité, contre l'alcoolisme, contre la tuberculose, contre la mortalité infantile, contre l'immoralité, tant qu'on n'aura pas détruit la lèpre du taudis, l'oeuvre sera vaine."

L'allaitement maternel, les meilleurs conseils d'hygiène de vie, d'hygiène alimentaire, même chez les gens les mieux disposés et les plus intelligents, ne suffisent pas, il faut le logis sain.

Choisissez la plus jolie plante, la mieux venue possible, donnez-lui un pot de terre fertile et un arrosage généreux puis placez-la à des températures trop basses ou trop élevées, dans une pièce sombre et mal ventilée, et vous le verrez mourir en peu de temps ou vivre frêle et sans beauté ni vigueur.

Des enfants nombreux dans les taudis, des douzaines de petits Canadiens dans ces sales milieux, des joyaux sur du fumier!

Il faut améliorer le logement du travailleur. On aura beau lui rabâcher les oreilles avec toutes les conférences, avec tous les articles de revues, avec tous les conseils possibles, le pauvre homme rentrant las de son travail n'en aura cure.

CONCOURS MUNICIPAL

Des rues larges baignées d'air et de soleil, des maisons saines sont une prédication continuelle d'hygiène.

C'est ici que nous avons besoin du concours municipal, concours entier, éclairé, de bonne volonté. Il faut promener la torche dans les nombreux antres de mort qui fourmillent dans une ville. Nos dirigeants municipaux devraient méditer le vers de Victor Hugo qui fait dire au temple grec dont la beauté est une perpétuelle leçon de calme et d'harmonie:

"Le peuple, à mon aspect, comprend l'ordre et s'apaise".

Le mode d'évacuation des vidanges, leurs multiples manipulations dans le centre même d'une ville, par exemple, leur pourriture au sein même des quartiers populeux en plus du danger immédiat qu'il faut voir c'est la prédication mauvaise qu'elle constitue auprès du peuple. Nous avons peu confiance dans le seul effet des écrits et des discours, pour obtenir un résultat rapide et durable, mais combien sont éloquentes l'exemple donné par tous les pouvoirs publics et les lois saines et prévoyantes que l'on applique ensuite.

LUTTONS TOUJOURS

Le nourrisson chemine victorieusement à travers la première enfance: la lutte doit-elle s'arrêter là? Non si nous ne voulons pas, si bien aguerri, si beau qu'il soit déjà, le voir s'étioler au cours de sa croissance, et préparer, s'il ne meurt pendant la deuxième enfance ou l'adolescence, des débilités congénitales et des tares chez ses descendants.

Continuons à enseigner et à pratiquer l'hygiène de son alimentation, l'hygiène de sa vie, à mesure qu'il avance en âge.

TRIBUNE LIBRE

Taxis et autobus

M. le rédacteur, J'ignore s'il existe une loi pour réglementer le prix des courses en taxi en notre ville, mais je sais bien qu'on y paie le double de Sainte-Thérèse, Sainte-Agathe, etc., pour se faire conduire des gares de chemins de fer au centre de la ville.

Il ne s'agit pas de blâmer personne, mais cela n'en prouve pas moins à réflexion.

L'établissement de lignes d'autobus a fait un tort incalculable au trafic de nos taxis, dit-on, et comment s'en vengent les taxis? En faisant admirablement le jeu des autobus.

Croit-on que c'est par plaisir que le public achalande les autobus? Nullement. La plupart préfèrent voyager en chemin de fer, mais on apprécie surtout l'avantage que l'autobus offre au public, de débarquer le voyageur, personne et bagage, à sa porte même ou tout près. Les prix de passage, chars et autobus, étant à peu près les mêmes, on ne regarderait pas de payer 25 cts pour se faire rendre de la gare dans la ville par un taxi, mais quand on vient à 50

DOULEURS ATROCES, CRAMPES

Absolument soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Eberts, Ont.—"J'ai commencé à souffrir de crampes et douleurs au bas-ventre à 11 ans; je devenais si nerveuse que je ne pouvais rester couchée, et je criais de douleurs. Ma mère faisait venir le médecin, pour qu'il me fît prendre quelque chose. Mariée à 18 ans, j'ai quatre enfants bien portants, mais j'ai encore des douleurs au côté droit. Epouse d'un cultivateur, j'ai plus d'ouvrage que j'en puis faire. J'ai pris trois bouteilles du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et tous les jours je m'aperçois que cela me fait du bien. C'est ma belle-soeur qui, ayant pris de votre remède pendant quelque temps, et employant votre "Santive Waah", m'en a parlé, et maintenant je le recommande, car j'en ai retiré un grand soulagement."—Mme Nelson Yott, R.R.1, Eberts, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède pour les maladies propres aux femmes. Il a été employé depuis près de cinquante ans, et des milliers de femmes ont, comme Mme Yott, éprouvé beaucoup de soulagement par l'emploi de cet excellent remède.

Si vous souffrez d'irrégularité, périodes douloureuses, nervosité, maux de tête, de dos ou mélancolie, vous devriez prendre immédiatement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il est excellent pour fortifier le système.

ets pour une course de trois minutes, 75 cts avec valise, on consulte sa bourse et est bientôt fatigué de décider en faveur de l'autobus; et alors qui est perdant? Les taxis. Jérômein.

Recueil de jurisprudence

District de Terrebonne

De 1909 à 1923

Remarques: Les hommes de loi qui voudront consulter le dossier auquel se rapportent les décisions ci-après, devront en communiquer avec le compilateur, au greffe du protonotaire, en référant au titre et au numéro de la décision.

Dans nombre de ces causes, on trouvera les autorités citées dans des factums ou le jugement.

REGLEMENT MUNICIPAL — Action en cassation. Les informalités d'avis, affichage, lecture, etc., ne sont des causes de nullité qu'en tant qu'il est allégué par le requérant qu'elles lui ont causé préjudice.

Si le requérant n'a pas d'autre intérêt que celui d'un contribuable, il ne peut agir après les délais de la loi pour contestation des règlements à cause d'illégalité. No 89

INSCRIPTION EN DROIT — Renvoyée avec dépens. Elle demande de faire retrancher les conclusions de l'action relatives aux intérêts depuis telle date, mais le demandeur doit réussir au moins pour le intérêts pour la signification de l'action. Donc l'inscription demande trop. No 90

INCENDIE (Responsabilité) — Considérant que, d'après la preuve, le moulin des demandeurs eut été consumé quand même les pompiers absents pour incendie dans un autre endroit auraient été présents. No 92

INSCRIPTION EN DROIT maintenue dans une saisie revendication d'animaux retenus en fourrière par le défendeur. Le défendeur, outre son droit de rétention en fourrière, alléguait que le demandeur persistait encore à laisser errer ses animaux sur la voie publique, etc. Toutes ces allégations inutiles retranchées. No 97

MESURAGE, dans la vente, fait partie de la livraison et est à la charge du vendeur. No 97

EMPLOYÉ — Le patron était justifiable de le renvoyer: 1o Parce qu'il invectivait les contremaîtres; 2o parce qu'il déclarait qu'il ne leur obéirait pas; 3o parce qu'il se servait sans permission du cheval du patron. No 98

CAPIAS — La contestation à raison

d'informalité de l'assignation doit être faite préliminairement avec décret. No 99

L'industrie laitière au Canada

Ses progrès. Résultats en 1923.—Son importance augmentée dans l'Ouest.

Service de la Rente, fait par Versailles-Viduaire. Boutais (limitée)

En 1923, le Canada produisit 160,654,622 livres de beurre et 151,444,999 livres de fromage, soit, sur l'année précédente, une augmentation de 8 p.c. pour le beurre et de 19 p.c. pour le fromage. Depuis 1915, la production du beurre au Canada a doublé ou à peu près.

Toutes les provinces du Dominion contribuent pour leur part à l'avancement de l'industrie laitière. Québec occupe le premier rang pour le beurre avec 60 179 516 livres; l'Ontario vient ensuite avec 52 000 000 de livres; les provinces du centre (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) fournissent à l'ensemble 39,347, 010 livres; la Colombie Britannique, 2 961,164 livres et les provinces maritimes, 6,165,722 livres.

L'Ontario garde la tête pour la production du fromage avec 99,500,000 livres, soit près des deux tiers de la production totale du pays. Le Québec arrive en second, contribuant à l'ensemble pour 46 770 556 livres. L'Alberta et l'île du Prince-Edouard apportent respectivement 1,850,000 et 1,811,535 livres.

A l'exception du Nouveau Brunswick, dont la production de beurre en 1923 est légèrement inférieure à celle de 1922, les autres provinces sont en progrès. Particulièrement dans l'Ouest, l'industrie laitière, au cours des dernières années, a obtenu des succès remarquables. La production du beurre, dans les provinces du centre, est, en 1923 de 4 469,345 livres ou de 12 p.c. supérieure à celle de 1922. Celle du fromage est également en progrès ayant passé, pour le Manitoba, de 102,354 à 250,000 livres, pour la Saskatchewan, de 12 448 à 116 920 livres, tandis que l'Alberta doublait la sienne, la portant de 931,992 à 1,850,000 livres.

Sainte-Sophie

Mme Wilfrid Aubin, née Corinne Clavel, de la côte Honorée, est décédée à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, mardi dernier. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La partie de cartes organisée au profit de l'église, sous la présidence de M. le curé, a eu lieu samedi soir le 19 sur le terrain de l'église. De jolis prix ont été donnés aux gagnants.

Etat de passage chez Mme P. A. Gaudet, samedi dernier: MM. Aurèle Gaudet, Er-

PAINKILLER

PERRY DAVIS
COMTE
Crampes — Entorses — Frissons

est et Léo Bélanger, M. Miller, tous de Montréal.

M. le Assolin, de Montréal, est en visite au presbytère.

M. le curé Lussier est à Montréal pour deux jours.

M. et Mme Berneque, Mme Fortin, M. et Mme Deslaurier, de Montréal, étaient les hôtes de M. le curé, dimanche dernier.

Étaient de passage chez M. Wilfrid Papineau, de New Glasgow, dimanche dernier: M. Joseph Papineau, de Terrebonne; M. Eugène Papineau, de Lachine, avec sa famille, ainsi que M. et Mme Luciger Coursol, aussi de Lachine.

Mlle Bernadette Papineau, qui était à Montréal depuis quelques jours, est revenue chez elle à New-Glasgow.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères respectifs tel que mentionné plus bas: FIERI FACIAS DE BONIS et DE TERRIS Cour Supérieure.

Canada
Province de Québec
District de Terrebonne
No 456

EUGENE LABELLE, demandeur; vs ANAS HERBERT, défendeur.
Crimine appartenant audit défendeur, l'in-soluble suivant, savoir:
Un morceau de terre étant partie du lot nu-

no 20 vidg - t-un aux plan et livre de renvoi ali à l'es de la paroisse de Saint Il pooyte, situé dans le dixième rang du canton Kikenny, mesurant quatre cent quarante pieds de front sur le chemin public et trois cent dix pieds de largeur dans la ligne de la profondeur, cent cinquante pieds de profondeur dans la ligne qui commence à environ deux cents pieds de la maison actuelle de N polon Bouchamp, à une clôture actuellement existante, du côté nord-est de ladite maison de Napoléon Bouchamp, ce terrain à être pris du côté nord du chemin public, et avec bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique de Saint-Hippolyte, dit district de la DOUZIERE pour d'AOUT, mil neuf cent vingt-quatre à TROIS heures de l'après-midi, (heure solaire).

Le shérif
J. W. CYR,

Bureau du shérif,
Saint Jérôme, 4 juillet 1924.

A VENDRE — Mobilier Chesterfield de 3 morceaux, une voiture de bébé (sully), un sommier de lit, un poêle de passage; le tout en parfait ordre. S'adresser chez M. Jules Drouin, 4, rue Saint-Fausin. Téléphone 236.

Les commissaires d'écoles de la ville de Saint-Jérôme demandent des soumissions pour le transport des religieuses, matin et soir, du couvent aux écoles Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste, pour la prochaine année scolaire. S'adresser à M. C. E. Marchand, président de la commission, ou à M. C. Viau, secrétaire.

Choquettes aux légumes

Les Restants du Rôti, des Pommes de Terre pilées un Oeuf pour lier le tout - et une boîte de Délicieux

Pois "VICTORIA" UN DES FAMEUX PRODUITS "VICTORIA"

GIN CANADIEN Melchers CROIX-D'OR

LE MEILLEUR GIN DISTILLÉ

Fabrique à Berthierville, Que., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

LES PILULES ROUGES

sont le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer, suivant Mme Alphonse Lessard, de Québec, et Mme Alfred Laroche, de Lewiston, Me.



Mme ALPHONSE LESSARD, 122, rue Dollard, Québec.

J'étais très faible et tellement nerveuse que la moindre chose me préoccupait outre mesure et m'empêchait de dormir. Le matin, je me levais accablée et les forces me manquaient ensuite pour mes travaux de la journée. J'ai employé les Pilules Rouges et j'en suis contente parce que quelques boîtes ont suffi pour me changer tout à fait.

J'eus des nerfs plus solides, un excellent appétit, une bonne digestion et des forces suffisantes. Mme Alphonse Lessard, 122, rue Dollard, Québec.

Je me sentais si accablée en face de toutes mes obligations que j'étais portée à me décourager. Il me semblait que jamais je ne pourrais vaincre cet affaissement parce que les remèdes déjà employés ne m'avaient pas réussi. Une voisine me conseilla les Pilules Rouges que j'ai aussitôt employées. Dans l'espace de quelques mois mes forces sont revenues; les palpitations, les maux de tête et tout ce qui me faisait souffrir est disparu. Les Pilules Rouges sont, je crois, le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer. Mme Vve Alfred Laroche, 125, Oxford, Lewiston, Me.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les

Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Grandiose! AlleZ oublier vos soucis

Dans les montagnes Rocheuses Canadiennes—

Visitez ces majestueuses chaînes de montagnes. Suivez à dos de poney les sentiers pittoresques qui conduisent aux glaciers et aux sommets rocailloux. Faites l'ascension des pics escarpés.

Banff et Lac Louise sont deux anneaux importants dans la chaîne d'hôtels, de chalets et de camps d'été, qui a été jetée à travers les Rocheuses, de Banff à Victoria. Cinquante Suisses pourraient trouver place dans ce vaste territoire.

La vente à prix réduits des billets spéciaux de tourisme, commença le 15 mai.

Le monument du curé Labelle

Dernières souscriptions reçues :

M. Alfred Fortier, Calgary.....	10.00
M. J. A. Legault, maire de la ville de Saint-Jérôme.....	25.00
M. Janvier Corbeil, maire de la paroisse de Saint-Jérôme et préfet du comté de Terrebonne.....	25.00
M. Adrien Clairmont.....	5.00
M. Chs.-Ed. Marchand, avocat.....	25.00
M. A. Arbour.....	5.00
M. Louvigny de Montigny, traducteur en chef au Sénat.....	10.00
M. E.-S. Mathieu, notaire, Terrebonne.....	5.00
M. J. Beaubien, président de la brasserie Frontenac.....	25.00
Dr Raoul Masson.....	10.00
Honorable Charles Beaubien.....	5.00
Le conseil municipal du village de St-Jovite.....	50.00
Le conseil municipal de la paroisse de Saint-Jovite.....	50.00
Le conseil Saint-Jovite de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.....	25.00
M. Isidore Thériault, Lorrainville.....	1.00
La Banque d'Hochebourg.....	100.00
M. E.-L. de Bellefeuille.....	25.00
Anonyme.....	2.50
M. Tancredi Lapointe, St-Hippolyte.....	5.00
M. Félix Boisseau, maire de Piedmont.....	5.00
M. A. P. Bélaïr, Saint-Eustache.....	10.00
Honorable Gustave Boyer, sénateur.....	10.00
M. Victor Gaudet, maître de poste de Montréal.....	5.00
E.-A. Desrochers, Montréal.....	1.00
Eugène Saint-Vincent, Saint-Jérôme.....	5.00
M. Polydore Gauthier, Sainte-Marguerite.....	5.00
Dr P.-E. Payer, Saint-Hermas.....	10.00
J. M. A. Denault, journaliste, Québec.....	5.00
M. Alfred A. Viau, Saint-Jérôme.....	25.00
M. J. W. Lecavalier, L'Épiphanie.....	1.00
La Presse, de Montréal.....	50.00
Laporte, Martin (limitée) Montréal.....	10.00
A. Fred Lapointe, hôtelier.....	25.00
Jacques de Martigny.....	5.00
M. Rooney.....	2.00
Adolphe Clark.....	2.00
Aurèle Maurice, hôtelier.....	25.00
Henri Lauzon, Montréal.....	10.00
Sir Vincent Meredith président de la banque de Montréal.....	200.00
Elie Labelle, Montréal.....	5.00
L.-E. Parent, Sainte-Agathe.....	25.00

NOUVELLES

— DE —

Saint-Jérôme

— La révérende sœur Vitalien, supérieure du couvent des SS. de Sainte-Anne, à Saint-Jérôme, depuis six ans, nous quittera la semaine prochaine.

Son départ sera sincèrement regretté, car cette excellente religieuse laisse ici le meilleur souvenir.

La révérende sœur Vitalien arrivait à Saint-Jérôme en 1896. Elle enseigna dix-sept ans, d'abord dans le vieux couvent, puis dans le couvent actuel. Elle fut quatre ans à Saint-Gabriel, puis revint ici, en 1898, comme supérieure. Éducatrice distinguée et dévouée, administratrice habile et prudente, la révérende sœur Vitalien a donc consacré vingt-trois ans de sa vie à l'œuvre de l'enseignement au couvent de Saint-Jérôme.

Les nombreuses élèves qui l'ont eue com-

me maîtresse ou supérieure, de même que leurs parents, garderont un souvenir reconnaissant de son zèle et de son dévouement.

— Notre ancien concitoyen, M. Dieu-donné Desforges, est à Saint-Jérôme pour quelques jours; il occupe le poste de premier comptable d'une compagnie de bois de l'Ontario. M. Desforges n'a reçu qu'une instruction commerciale élémentaire, mais il eut l'avantage de posséder dans le cordonnier Jos. Desforges, son père, un citoyen éclairé qui fit des sacrifices pour lui faire apprendre l'anglais à Saint-Colomban.

M. Desforges, à qui nous demandions des renseignements sur l'état actuel de nos richesses forestières, nous a dit avoir vu flotter un billot de pin, longueur de planche, estimé à plus de \$150. Il prévoit une diminution des salaires des bûcherons pour l'automne prochain.

— Dimanche dernier, une assemblée des francs-teneurs a eu lieu dans le but de discuter les travaux de restauration de notre église.

En plus des \$170 000 déjà votés pour ces travaux, il fallait encore \$75,000.

Avant d'autoriser ce nouvel emprunt, le Dr Ludger Labelle, appuyé par plusieurs citoyens, demanda une reddition de comptes des dépenses faites jusque-là.

M. Emile Lauzon proposa, en amendement, que la somme de \$75,000 soit votée séance tenante à condition que deux auditeurs vérifient les comptes et fassent rapport. On vota sur ces deux propositions et la majorité se prononça en faveur de l'amendement.

Des soumissions sont demandées pour les travaux qui restent à faire.

LE BON MAXWELL
Automobile Maxwell-Sport; comme neuf; prix très réduit à prompt acheteur. Profitez de cette chance spéciale. J.-W. Cyr, sheriff.

— Les personnes qui désirent apprendre à jouer le « Mah Jong » pourront s'adresser chez M. A. Allard, bijoutier; quelqu'un de compétent se chargera de leur enseigner ce jeu chinois très intéressant et qui jouit d'une grande vogue.

— Au théâtre Rex, lundi, mardi et mercredi, 28, 29 et 30 juillet, on représentera le « Bossu de Notre-Dame », un film magoïque qui a fait sensation. Dans les théâtres où on le donnait, on a payé les places jusqu'à \$3.

En offrant au public jéréomien l'occasion de voir ce chef d'œuvre, la direction du théâtre fait de grands sacrifices.

Prix d'entrée, 35 cts.

Le théâtre Rex vient de subir d'importantes améliorations.

— M. et Mme Arthur Hubert, d'Ottawa, M. et Mme Armand Caron, M. et Mme Albert Caron, M. et Mme Philippe Corbeil, de Montréal, étaient en promenade, dimanche dernier, chez le Dr J. E. Labelle, M. V.

— M. J.-P. Bélaïr, avocat, et Mme Bélaïr, sont allés faire un voyage d'agrément de quelques jours, à Old Orchard, aux États-Unis.

— Un grand nombre de citoyens de notre ville sont allés, hier, assister à l'inauguration et à la bénédiction du pont Athanase David, à Sainte-Thérèse, ainsi qu'au banquet qui a suivi cette cérémonie.

— Le Jéréomien a remporté une brillante victoire, dimanche, lorsqu'il a triomphé du club de Hull, devant une foule nombreuse. Nos joueurs ont marqué 18 points et leurs adversaires 6. Ce fut une partie excitante, où il s'est fait de beaux exploits.

Dimanche prochain, le Jéréomien ira jouer à Montréal contre le club Hochelaga, au terrain du National.

— Un nouveau vétérinaire vient s'établir en notre ville. C'est M. Chevrier qui

aura ses bureaux dans les magasins de M. C. Taillon, près de chez M. Léopold Nantel.

— C'est dimanche prochain que doit avoir lieu le pèlerinage à Saint-Jean, organisé au profit de notre église.

Le prix de passage est de \$3.00 pour les adultes et de \$1.75 pour les enfants.

— La grand-messe a été chantée, dimanche dernier, à l'autel du calvaire de notre cimetière.

Un temps splendide avait permis à des milliers de fidèles d'assister à cette fête.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Matte, vicaire; M. le curé Brosseau prononça le sermon.

— La famille de M. Jules-Edouard Prévost est à L'Original (Ont) chez le Dr G. Smith, pour quelques semaines.

— Mme S.-G. Lavolette est en voyage aux États-Unis. Son absence durera une couple de semaines.

— On a commencé l'installation des lampadaires qui orneront les alentours du parc Labelle.

— M. Gaboriau, jardinier-fleuriste, annonce aux familles propriétaires de terrains au cimetière, qu'il pose la tourbe et le gazon à des prix très modérés.

S'adresser à Gustave Gaboriau, 153, rue Desjardins, Saint-Jérôme.

— Dimanche soir, la fanfare Saint-Jérôme exécutera le programme suivant :

- 1 Le Bataillon de fer, marche, A. Arnoux
- 2 Pierre l'Érmitte, ouverture, M. Biéger
- 3 Jolly Fellows, valse, Vollstedt
- 4 Il Trovatore, solo de baryton, Verdi
- 5 Aux bords de l'Écoul, fantaisie, Minne
- 6 En tramway, polka, Corbin
- 7 Musique sur la « Mascotte », Gevaert
- 8 La Paloma, sérénade espagnole, Yradier
- 9 O Canada

— M. et Mme Hermann Barrette sont allés faire un voyage à Québec en auto.

— Mlle Georgette Maurice et sa mère, Mme Aurèle Maurice, sont en voyage aux États-Unis.

— On annonce le mariage de Mlle Jeanne Limoges avec M. J.-E. Deslongchamps, de Montréal, pour le 29 prochain.

— Dame d'un certain âge demandée pour hôtel de campagne.

S'adresser Hôtel C. P. R. Sainte-Scholastique.

Intéressante revue de l'industrie du ciment

Olivar Asselin directeur d'une maison de banque bien connue, passe en revue les différentes phases de l'industrie du ciment au Canada et fait ressortir les chances exceptionnelles qui s'offrent à la nouvelle compagnie, la Nationale.

L'étude que vient de faire Olivar Asselin, de maison Versalis-Vidricaire-Boulais (limitée) sur l'industrie du ciment, constitue certes un événement dans les annales de cette industrie au Canada. Cette question de ciment a fait, depuis quelques années, le sujet d'articles nombreux dans la presse du pays. On a prétendu que la consommation du ciment au pays n'était pas égale à la production des différents « plants » de la grosse compagnie qui en est propriétaire.

Au cours d'une analyse très détaillée sur le sujet, M. Asselin donne des détails nouveaux et traite tout particulièrement des témoignages recueillis par les officiers de la Canada Cement Company lors de différentes enquêtes qui ont eu lieu, témoignages qui avaient trait à la production des différents « plants ».

M. Asselin donne aussi les principales raisons qui ont amené la maison Versalis-Vidricaire-Boulais (limitée) à s'intéresser directement à l'émission de la Compagnie de Ciment Nationale dont les établissements sont situés à Montréal Est. Il appuie particulièrement sur le fait qu'au delà d'un million de dollars ont déjà été utilisés à la construction de cet établissement et sur le fait que les obligations qui sont émises actuellement contribueront un lien qui aura priorité sur les actions privilégiées déjà vendues. Parlant de l'émission elle-même, M. Asselin la classe dans la catégorie des placements d'hommes d'affaires et il ajoute que ces possibilités sont très grandes vu le bon de 20 à 33 1/2 % d'actions ordinaires qu'on donne avec les obligations.

Quiconque veut se renseigner sur l'industrie du ciment trouvera profit à lire l'article écrit par M. Asselin. Cet article est publié dans les principaux journaux de la province.

La valeur des véhicules-moteurs et des parties importés au Canada en 1923 est de \$32,081,604, y compris 1,355 voitures de commerce, évaluées à \$1,879,574 et 10,467 voitures à passagers, évaluées à \$10,447,045. En plus, il y eut 31,547 moteurs, évalués à \$4,707,352 et autres parties évaluées à \$15,047,633.

Nos exportations sont évaluées à \$37,359,069, une augmentation de 55 p.c. sur l'année précédente.

WRIGLEYS



Mâchez-la après chaque repas

Elle stimule l'appétit et aide la digestion. Elle augmente l'action bénéficiante de vos aliments. Remarquez aussi comme elle soulage cette sensation de lourdeur après un gros repas.



R35

SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; s'ils sont faibles, veillez-y journalièrement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal; si votre estomac vous fatigue; si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.



Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO

274 rue St-Denis, Montréal.

274-m.a.n.a

Faites le voyage à la mode d'Étude de Curiosité de Plaisir Algérie Tunisie

Deux pays dissemblables aux aspects infinis par les Auto-Circuits nord-africains.

DEPART DE MONTREAL: MI-OCTOBRE, MI-JANVIER

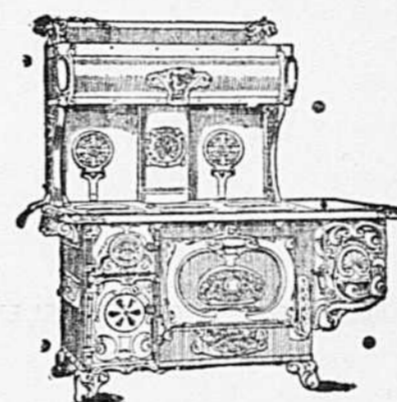
Retour par l'Italie et la France. — Pour prix et renseignements, s'adresser aux organisateurs :

Les Agences de Voyages Jules Hone

Bureau chef, 95, rue Saint-Jacques, Montréal
Succursales : Hôtel Windsor, Montréal ; 12, rue du Fort, Québec

S.-G. Lavolette, Ltée

Quincallerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, Poudre à FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de lère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVOLETTE, Ltée.,

Agle des rues St-Georges et Ste-Ann SAINT-JEROME

AVANT LA NAISSANCE DE MON BEBE

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a été d'un bénéfice immense.

Sydenham, Ontario.—"J'ai pris votre remède avant la naissance de mon bébé, à mon grand avantage, car j'étais misérable avant d'en prendre. Je me sentais constamment épuisée, faible et anéantie. J'étais nerveuse, ne reposant ni la nuit ni le jour. Une amie me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'en ai pris quelques bouteilles, et l'effet a été excellent. Je le recommande à toute femme. Je vais prêter la petite brochure que vous m'avez envoyée, à toute femme souffrante. Vous pouvez publier mon nom, au sujet du Composé Végétal, s'il le faut pour en secourir d'autres."—Mme Harvey Milligan, Sydenham, Ontario.

Une foule de cas de ce genre nous ont été rapportés. Beaucoup de femmes sont misérables à cette période et elles deviennent faibles, épuisées, et pourtant il est essentiel pour la mère et pour l'enfant, que ses forces soient soutenues.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent tonique pour la mère, à cette époque. Préparez de racines et herbes médicinales, ne contenant aucune drogue domageable. La mère peut en prendre, sans crainte, tout en allaitant le bébé.



HUITIÈME
d'une série de monographies traitant de l'établissement de la BANQUE DE MONTREAL en des endroits importants du Canada et d'ailleurs.

DANS LES CAPITALES DU CANADA



EN 1867, quand la Confédération posa les assises du Canada moderne, la Banque de Montréal célébrait le cinquantenaire de sa fondation. A cette époque, la Banque était déjà une institution forte et stable, ayant des succursales bien échelonnées à travers le Haut et le Bas-Canada.

Fondée à Montréal, en 1817, la Banque ouvrit des Bureaux à Québec la même année, à York (aujourd'hui Toronto) en 1818, à Ottawa en 1842, à Halifax en 1868, à Winnipeg en 1878, à Regina en 1882, à Victoria en 1891, à Frédéricton en 1899, à Edmonton en 1903 et à Charlottetown en 1907.

Aujourd'hui, la Banque a plus de 550 succursales en Canada et des Bureaux à New York, Chicago, San Francisco, Spokane, Londres, Paris et Mexico.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée depuis plus de 100 ans

L'Actif total dépasse \$650,000,000



— et vous obtiendrez la meilleure bière au monde.

Faite avec ce qu'il y a de mieux en fait de houblon et de malt, — c'est une bière piquante, nutritive et désaltérante de qualité incomparable.

"Vaut la peine d'être demandée"

Chs-Ed. Désormeaux, distributeur pour le commerce

LE TRISTE DES CIMENTS ET LA CIE DE CIMENT NATIONALE

Les mobiles d'une campagne. --- Pourquoi la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) croit devoir intervenir

PLACEMENT D'HOMME D'AFFAIRES

(par Olivier Asselin, dans la Rente)

On lit dans l'Information financière du 28 juin 1934...

avec un capital nettement insuffisant. Quand les "National Investors" s'organisent...

appelé que ces investisseurs sont restreints à la production à cause de la dépression des affaires...

VENTES DE CIMENT EN NOUVELLE-ECOSSE, QUEBEC ET ONTARIO

Table with 4 columns: Province, Year, Sales, etc. showing cement sales data for New Brunswick, Quebec, and Ontario.

LA CONSOMMATION DE CIMENT AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

Pour apprécier à leur juste valeur les chiffres de consommation de ciment au Canada...

Table with 4 columns: Year, Canada, U.S., etc. showing cement consumption statistics for Canada and the U.S.

De toute évidence, nous sommes en présence d'une demande que des circonstances fortuites...

ORGANISATION TECHNIQUE DE LA COMPAGNIE NATIONALE

Nous avons tenu de bonne heure à fonder sur l'organisation technique et l'organisation financière de la compagnie.

Dans l'ordre technique, nous avons d'abord fondé sur la production et l'équipement préparés par M. Richard K. Meade...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

maximum de 2,600 barils par jour, la puissance de production de l'usine...

Ces estimations, comme toutes les autres conclusions...

En résumé, le plus affirmé que le Canada en 1934...

Le maître constructeur de ciment de haute qualité...

Sur M. Meade, sur M. Champion, n'importe qui pourra...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

prolonger l'emploi du matériel démodé, sans à faire payer un consommateur la dépense inutile...

En résumé, le plus affirmé que le Canada en 1934...

Le maître constructeur de ciment de haute qualité...

Sur M. Meade, sur M. Champion, n'importe qui pourra...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Après cela, que la Canada C. Co. Admettent réaliser son grand projet...

Vous trouverez toujours au Marché Idéal, en face du marché, un choix de Fruits, Légumes, Epicerie, Chocolats de Moir, Viandes de la meilleure qualité...

LAVERY & DEMERS AVOCATS ET PROCUREURS 19, rue Saint-Jacques MONTREAL

PACIFIQUE CANADIEN

Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique-Canadien qui desservent notre ville et qui entrera en vigueur le 18 mai

De Montréal à: 10.22 a.m. St. Jérôme, exc. sam et dim. 1.45 p.m. Labelle, No 455, exc. dim. 4.33 p.m. Shawbridge, exc. sam. et dim. 7.00 p.m. Labelle, No 439, dim. seulement 8.52 a.m. Ste Agathe, No 449, sam. seul. 1.41 p.m. Shawbridge, No 465, dim. seul. 5.40 p.m. Shawbridge, 463, dim. et lundi 12.01 p.m.

CHEMIN DE FER NATIONAL

Un nouvel horaire des trains desservant Saint-Jérôme entrera en vigueur le dimanche 18 mai

Le train 90 17, partira de Saint-Jérôme pour Montréal à 5h 25 du matin tous les jours, excepté le dimanche. Le train 18 89 partira de Montréal à 4h 50 du soir au lieu de 5h 30, et arrivera à Saint-Jérôme à 7h 50 du soir, tous les jours excepté le dimanche. Le train 91 laissera Montfort Jct. pour Huberdeau à 4h 35 du soir au lieu de 5h 12, tous les jours excepté le dimanche. A partir du 29 mai, le train 209 partira de Montfort Jct pour Huberdeau à 10h 20 du matin, le lundi et le jeudi. A partir du samedi 17 mai, le train 99 partira de Montfort Jct à 1.40 après-midi le samedi, arrivant à Huberdeau à 4.25 p.m. Le train 92 partira d'Huberdeau à 5.20 matin au lieu de 5.35, et arrivera à Montfort Jct. à 8 h., tous les jours excepté le dimanche. Le train 96, partira à 5.15 p.m., le dimanche, et arrivera à Montfort Jct. à 8 h du soir. A partir du 29 mai, le train 210 partira d'Huberdeau, les lundis et jeudis à 2.35 p.m. au lieu de 12.30, arrivant à Montfort Jct à 5.35. Pour renseignements supplémentaires à adresser aux agents de la compagnie.

C.A. Lorrain & Fils Agents généraux d'assurances et Automobiles Dodge Téléphone 58 57 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Wilfrid Filion Propriétaire de scierie Manufacturier de Portes et Fenêtres Entrepreneur général Téléphone 126 SAINT-JEROME

Charles Larin Entrepreneur général Tél. 228 Avenue du Palais Saint-Jérôme

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

Elie Meunier MANUFACTURIER Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, B. is préparé Tournage, Découpage, etc. Andanne mansif. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin SAINT-JEROME

Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête

SANTAL MIDY Soignez promptement et sans danger le CATARRHE de la VESSIE Les Capsules MIDY portent le nom de votre médecin

LAURENT DUBOIS Agent général d'assurances 61 rue Labelle, Porte voisine de M. Ovide Lazonon Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-propriétaire

Large advertisement for 'L'AVENIR DU NORD' newspaper, featuring the title in large letters and the address 'Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme'.